

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	25 (1937)
<b>Heft:</b>	502
 <b>Artikel:</b>	A travers les sociétés
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262696">https://doi.org/10.5169/seals-262696</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

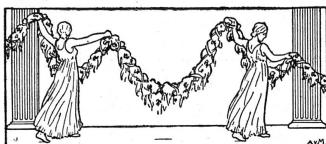
**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

1936: 1240 fr. Et ce n'est pas seulement de cette aide matérielle que nous, leur sommes profondément reconnaissantes, mais aussi de l'intérêt et de la sympathie qu'ils manifestent ainsi pour notre journal, et qui constituent pour celles qui sont à la breche le plus préteux des encouragements.

Que quelques amis encore veulent bien nous aider, et nous repartirons à compte nouveau avec un joyeux entraîn, basé sur la certitude que l'existence de notre journal est utile et nécessaire pour un grand nombre de ses lecteurs. A tous encore merci.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



### A travers les Sociétés

Institut des Ministères féminins (Genève).

L'Assemblée annuelle de l'Institut des Ministères féminins vient d'avoir lieu au local de l'U. C. J. F., sous la présidence de M. le Prof. Eug. Choisy. Le rapport présidentiel sur l'exercice écoulé rappelle la mémoire du professeur Aug. Gampert, à qui l'Institut doit énormément. Outre les cours de théologie, le séminaire pratique dirigé par M. de Keyserlingk initie les douze candidates que l'Institut compte actuellement à l'art de présider une séance, de faire un procès-verbal, de présenter une étude biblique, etc. Des leçons d'harmonium ont aussi été données et l'étude de la sténographie et de la dactylographie vivement recommandée. Les stages pratiques, complément des cours théoriques, ont été, comme chaque année, organisés dans diverses institutions pour enfants, jeunes filles, malades, œuvres sociales, paroisses.

Après cette partie administrative, M. Monod et Dugerdil firent des récits clairs et vivants de leur travail, l'un au service des Unions et d'une paroisse du nord de la France, l'autre à la Cité du Refuge de l'Armée du Salut à Paris. Et lorsque la séance fut levée après la remise de plusieurs diplômes, l'impression qui s'en dégagea et qui reste est celle-ci: « le travail de Dieu, nommé à juste titre par M. Monod travail des miracles, est une réalité », et c'est dans cet esprit et sur cette base que l'Institut se prépare à célébrer l'hiver prochain le XX<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. R. B.

### Le Code pénal et les femmes.

La condamnation, si scandaleusement faible qu'elle équivaut presque à un acquittement, d'un délit de meurs par le tribunal de Vevey, condamnation dont le Mouvement a déjà parlé à plusieurs reprises, continue à émouvoir l'opinion publique féminine dans le canton de Vaud. On a lu déjà la résolution votée à ce sujet par la Fédération des Unions de Femmes; d'autre part, le Groupe suffragiste veveyse, l'Union des Femmes, et le Groupe *Pro Familia* de cette ville, ont envoyé une lettre de protestation à M. Boven, procureur général. Celui-ci a répondu à chacune des présidences de ces trois groupements par une lettre très comprehensive, demandant une action de l'opinion publique en faveur d'un amendement au Code pénal vaudois concernant les atteintes à l'honneur et à l'intégrité de la famille, et des enfants en particulier.

(Ne croit-on pas que, si des femmes siégeaient au Grand Conseil vaudois, il y a longtemps déjà que cet amendement aurait été présenté et adopté?... (Réd.)

### Réunion des „Frauenzentralen“ à Aarau.

Les *Frauenzentralen* s'étaient données rendez-vous, le 29 mai pour leur Assemblée annuelle dans la ville jolie d'Aarau. Les déléguées, venant de toutes les parties de la Suisse, se retrouvèrent dans la charmante maison de paroisse de l'Eglise réformée. Les sujets les plus divers furent exposés et discutés et les heures s'envolèrent à écouter Mme Schonauer-Regenass parler du renforcement de la vie et de la responsabilité des femmes dans cette question; puis Mme Nef qui rend compte du travail de la Commission de la Paix de l'Alliance féminine suisse. Ce fut ensuite la lecture du travail de M. Egli sur la situation des petits rentiers, situation critique s'il en fut... Mme Neuenchwander se fit l'apôtre du Secrétariat pour le service domestique, et demande aux Centrales de faire un effort pour permettre à ce secrétariat de continuer son œuvre si utile, et de l'élargir si possible. Mme Mettler-Specker fait part d'un vœu de Saint-Gall, qui désire que les sociétés féminines suisses collaborent plus étroitement et activement à la



PAS DE SUCCURSALE.

Achetez votre cuisinière à gaz ou électrique  
**LE RÊVE**  
**2, ROTISSERIE**  
Angle Trois-Perris - GENÈVE  
**J. DUBOUCHET**  
FACILITÉS DE PAIEMENT.

tâche de la Croix-Rouge suisse; enfin une des secrétaires de la *Frauenzentrale* de Zurich mit l'assistance au courant d'un essai fait à Zurich d'un jour par semaine d'économie au profit des déshérités.

L'heure du départ approchant, il fallut renoncer aux rapports des Centrales. La tasse de thé de l'adieu fut servie sous les ombrages au milieu des parterres fleuris. Des paroles de remerciement furent prononcées à l'adresse des aimables membres de la *Frauenzentrale* d'Aarau et spécialement à leur présidente, Mme Dünner, avocat, qui dirigea les débats avec tant de vie et d'entrain.

M. Ch.

### Dans les Associations féminines vaudoises.

L'Association cantonale pour le costume vaudois a tenu son assemblée annuelle de déléguées, le dimanche 30 mai, au Cercle de l'Arc, à Lausanne, sous la présidence de Mme J. Barraud (Bussigny); elle groupe 24 sections. Elle a institué un concours de patino et a pu distribuer quatre prix ex-aequo à Mme Chatelan (Ollon), Mme Matthey-Estoppey (Vallorbe), M. W. Barraud à Bussigny et à Mme J. Barraud (Bussigny).

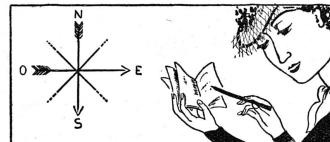
Le même jour, se réunissaient à Echallens, sous la présidence de Mme Gillabert-Randin, l'Association agricole des femmes vaudoises, section de la puissante Association suisse des Paysannes, qui groupe 18,000 membres. Les paysannes, venues de toutes les parties du canton, ont apprécié une causerie de Mme Gillabert-Randin sur ce sujet:

*Le travail des champs, peine ou bonheur?* où leur furent présentés les encouragements et les enseignements montrant la beauté et la grâce de la tâche de la paysanne, facile, lourde et bien fatigante, mais si utile au pays. La paysanne a compris que le travail est une bénédiction et que c'est à elle que revient le plaisir de devoir retenir la jeunesse à la campagne. S. B.

### Union des Travailleurs sociaux de Genève.

Mme Blanche Richard cherche encore pour le « Foyer des Adolescents », à Chouilly sur Satigny, des draps, des oreillers, des jeux de plein air, des chaussettes en coton, et ce n'est pas difficile, des personnes! S'adresser directement à elle, 38, Athene (tel. 48.542).

Nous rappelons que nous mettons gratuitement à la disposition des membres de l'Union des Travailleurs sociaux de Genève des emplacements de ce format pour toutes les demandes concernant leur activité qu'ils ont à formuler. Les envois de ces textes doivent être faits à notre Rédaction (Créteil de Pregny, Genève) au plus tard le lundi précédent la parution de chacun de nos numéros, donc, pour la prochaine fois, le lundi 21 juin.



### Carnet de la Quinzaine

Samedi 12 juin: GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: Visite du « Foyer des adolescents » de Chouilly. Rendez-vous à 14 h. 45 à la gare de Coravin.

Lundi 14 juin: GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: La poterie décorative, causerie par T. S. F. par Mme Imbert-Amoudruz.

Id. Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle: 1. Rapports administratif et financier; 2. Elections du Comité et de la Présidente; 3. Compte-rendu de l'Assemblée de Saint-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage; 4. Pour le vote des femmes... en avant! détails sur la campagne en cours pour le lancement d'une initiative constitutionnelle; 5. Le féminisme en Yougoslavie, causerie par Mme Milena Atahatovitch, membre du Comité de l'Alliance Internationale, déléguée à la Conférence Internationale du Travail. Thé après la séance.

Jeudi 17 juin: GENÈVE: Comité de Liaison des grandes Organisations féminines internationales, séance d'un jour réservée aux déléguées des organisations constituantes dans les locaux de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles. Matin: séance de travail Lunch en commun. Après-midi: communications diverses et conférences sur des activités de la S. d. N. et du B. I. T. Soir: éventuellement réception aux femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail.

**COMPTOIR DES TISSUS**  
**MOLARD**  
ENTRÉE LIBRE

**INSTITUT JAQUES-DALCROZE**  
Cours de Vacances du 2 au 14 août

a) Cours pour professeurs et élèves de la méthode. b) Cours d'information pour musiciens, artistes, pédagogues: instituteurs et maîtresses d'écoles enfantines et de jardins d'enfants.

Sous la direction personnelle de M. E. JAQUES-DALCROZE.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière.

**YOGHOURT BALKO**  
l'impresario des calmes digestions

### LABORATOIRE DES LAITERIES RÉUNIES

#### Vendredi 18 juin:

GENÈVE: Comité de l'initiative constitutionnelle pour le vote des femmes, 19 h. 30: Souper champêtre dans les jardins du Dr. et Mme Ch. Du Bois, au Peschier, 16. Prix du souper: 2 fr. (au profit du fonds de l'initiative). S'inscrire avant le 16 juin et venir en nombre.

#### Samedi 19 juin:

LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Hôtel de la Paix, 16 h. 30: Séance administrative et juillet des trente ans d'existence de l'Association. A la mémoire de Mme L. Dutoit. - Trente ans de suffrage féminin, quelques souvenirs à causerie par le Dr. M. Muret, 19 h.: Souper en commun (prix 3 fr. 50).

#### Dimanche 20 juin:

GENÈVE: Soroptimist-Club: Course en autocars à Périgueux (Rhône) (Pour détails et inscriptions, s'adresser à la secrétaire).

#### Lundi 21 juin:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: L'art de la broderie, causerie par T. S. F., par Mme Salzmann.

Id. THONNE: 49<sup>e</sup> Assemblée générale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, Théâtre de la Scola, 15 h.: Affaires administratives; 20 h. Banquet officiel.

#### Mardi 22 juin:

THONNE: Deuxième journée de l'Assemblée générale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses: 9 h.: Rapports divers; 14 h. 30: Excursion en bateau sur le lac; Thé au Kursaal.

Pour la publicité dans le Mouvement, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

vous prépare aux plus belles carrières, Secrétariats. — Relevé de discours.

**Mesdames**, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

**"VOLUNTAS"**  
ALUGANO (Fondée en 1896)  
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volontari.

### Massage Médical et Esthétique

**Mme E. DÉCOSTERD**

Masseuse attachée à l'Institut de Physiothérapie de l'Hôp. Cant. Pl. Longemalle, 12 Tél. 43.843

PÉDICURE reçoit l'après midi VENTOUSES

### Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique

à l'Hôpital cantonal

Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternité.

Ex-assistante interne dans le service de médecine interne.

Ex-assistante interne en dermatologie,

après 9 ans de stage a ouvert son cabinet de consultation

Médecine générale - Maladie des femmes - Endocrinologie.

Maladie de la peau. - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h.

7, Place Claparède — Téléphone 54.445

### L'ÉCOLE DE Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières, Secrétariats. — Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits

Cours le jour et le soir toute l'année.

### Corsets Duchesse

**Mme PILEUR Confédération, 26**

Ses corsets Ses ceintures

Ses gaines Ses soutien-gorge

Mesures et confection Prix modérés.

### STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie

Spécialité de pièces invisibles

**Mme R. WILD - CLARISSE**

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-College, 6

GENÈVE

Téléphone: 50.537

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

### « VIRIBUS UNITIS »

(Par l'union des efforts)

«Viribus unitis» est la devise des coopératives suisses de consommation. C'est par l'entraide, par l'union des efforts qu'elles sont devenues ce qu'elles sont aujourd'hui. Celle œuvre n'a pas été créée par un seul ou par quelques-uns, elle est le résultat de la collaboration de tous. Les coopératives de consommation ne sont pas des entreprises à but de lucratif, du moment que leur seul but est de servir la collectivité et qu'elles répartissent toujours les excédents d'exploitation entre tous les sociétaires adhérents. C'est pourquoi chaque coopérateur devrait toujours avoir présent à l'esprit que ce n'est qu'en faisant fidèlement ses devoirs à sa coopérative qu'il contribuera à maintenir à celle-ci sa prospérité et sa force de concurrence. Ce que peut une ferme volonté dans l'union des efforts, nous le savons par l'exemple des anciens Confédérés qui triomphèrent souvent d'ennemis beaucoup supérieurs en nombre.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

